



**Concertation
Culture**
Région Hauts-de-France

CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA CULTURE 2021-2022



**Rapport de synthèse
mai 2022**



Région
Hauts-de-France



hautsdefrance.fr







ÉDITO

La Région Hauts-de-France a mené depuis 2016 une politique culturelle ambitieuse, dotée de moyens en forte augmentation, touchant de très nombreux domaines artistiques et culturels, et favorisant sur l'ensemble du territoire régional une dynamique culturelle à la fois rayonnant largement et de proximité.

La période de sortie de crise sanitaire et de début de mandat pour la Région et les Départements est propice à un temps collectif de bilan, de questionnement et de proposition en matière de culture, qu'il s'agisse des dynamiques existantes ou émergentes, de la situation des acteurs culturels, de l'attente des publics, de l'équilibre territorial de l'offre culturelle ou des différentes politiques publiques en jeu.

C'est pourquoi la Région Hauts-de-France a souhaité mener une concertation territoriale permettant l'amorce d'un état des lieux partagé et le recueil des réflexions des acteurs culturels, qu'ils soient publics ou privés, concernant les enjeux à prendre en compte par la politique régionale et plus globalement par les acteurs publics en Hauts-de-France.

Onze espaces de concertation ont été définis dans cet objectif de dialogue, afin de faciliter la prise en compte de spécificités locales.

Ainsi, onze réunions d'échanges se sont tenues entre décembre 2021 et mars 2022, apportant de nombreux témoignages de situations vécues et de propositions d'actions pour faciliter et consolider la vie culturelle en Hauts-de-France. Je remercie vivement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour participer à ces temps de concertation, soulignant souvent la nécessité de la rencontre entre toutes les parties prenantes de la culture, organisée trop rarement quelle que soit l'échelle.

Comme nous nous y étions engagés, l'ensemble de la matière recueillie, riche, vous est restituée de façon synthétique et transversale dans ce rapport. Les éléments recueillis sur chaque espace de concertation font l'objet de rapports par espace également disponibles.

Chacun pourra ainsi s'approprier les principaux éléments et les intégrer dans ses réflexions, actions, projets en tant qu'acteur de la culture d'une part, mais pourra d'autre part, participer à la capitalisation collective des constats et des propositions pour aller encore plus loin dans l'évolution/le développement de l'écosystème culturel régional. La Région Hauts-de-France saura s'en inspirer et pourra porter certaines orientations vers ses partenaires publics comme vers les acteurs culturels, pour une action concertée et démultipliée.

François Decoster

*Vice-Président du Conseil régional,
en charge de la Culture, du patrimoine,
des langues régionales
et des relations internationales*

UNE LARGE PARTICIPATION ...

401 participants aux réunions se répartissant en :

- **228 acteurs culturels associatifs, privés ...**
- **14 acteurs culturels à vocation régionale (Agences, réseaux ...)**
- **3 acteurs du tourisme et 1 CAUE**
- **57 collectivités locales (Communes, EPCI, Départements)**
- **Services de l'Etat (Direction régionale des Affaires Culturelles)**

**(une structure pouvant avoir participé à plusieurs réunions,
ou être représentée par plusieurs personnes
une réunion de lancement en présentiel,
10 réunions en visio-conférence en raison des conditions sanitaires.)**



*Réunion du Grand Amiénois, 7 décembre 2021,
Concertvatoire à rayonnement Régional.*

2 - SUJET 1 : QUELS SONT LES BESOINS DES ACTEURS CULTURELS AU SORTIR DE LA CRISE SANITAIRE ?

39 personnes ont participé à 4 ateliers sur le sujet qui se sont tenus pour les espaces de concertation du Grand Amiénois, de l'Est de l'Oise, du Littoral nord, et de la MEL élargie à la Communauté de Communes de la Pévèle-Carembault.

D'autres territoires, dans lesquels l'atelier ne s'est pas tenu faute d'un nombre de participants suffisant, ont tout de même abordé le sujet de la sortie de crise sanitaire, en particulier dans le cadre du sujet 3 « Comment faciliter la rencontre artistique et culturelle avec les habitants ? » sous l'angle de la question du retour du public et la perte de lien avec les habitants.

Durant la crise sanitaire, l'activité de création/ production a pu se poursuivre grâce à l'action publique mais certains effets pervers déjà existants ont été fortement accentués. En effet, l'éloignement du public des lieux culturels, en progression ces dernières années (nouvelles pratiques, nouvelles technologies...) a été accentué par la crise covid qui a détérioré les habitudes et les liens avec les habitants y compris les scolaires.

Item 1 Créer de nouveaux modes de diffusion de la culture

Item 2 Renforcer l'accompagnement des acteurs culturels

Item 3 Renouveler le public

CONSTATS

CONSTATS PARTAGÉS CONCERNANT LA REPRISE D'ACTIVITÉ :

Pendant la crise sanitaire :

- Les acteurs publics ont répondu présent pour accompagner les acteurs culturels pendant la crise sanitaire ;
- Les contraintes sanitaires lourdes avec le contrôle sanitaire du public et la mise en œuvre des protocoles ont été un frein important pour la reprise de l'activité ;
- L'espace public devient de plus en plus compliqué, étant devenu un espace privé sous contraintes générant beaucoup de perte de public ;
- La création ne s'est pas arrêtée en dehors de la période de confinement total de mars-mai 2020 ;
- Au niveau de la diffusion : des lieux fermés et une activité en « stop & go » avec du personnel qui ne s'est pas pour autant arrêté mais a dû s'adapter de manière constante aux changements d'activité (faire – défaire – refaire...) et qui est épuisé ;
- Période favorable à la transition parce qu'il ne fallait pas arrêter de construire, de créer, de se préparer en vue de la sortie de crise.



Lors de la sortie de crise sanitaire :

- Difficile de reprogrammer alors que toujours de l'incertitude, difficile de se projeter vers l'avenir ;
- Le public d'habités revient, en revanche difficile de faire revenir le public plus « ponctuel » et de nouveaux publics ;
- Une problématique d'«embouteillage » des spectacles / saturation concernant les créations 2020 et 2021 au regard du manque d'opportunités de diffusion et d'une offre supérieure à la demande du public ;
- La question des lieux de création et de la rémunération des temps de création se pose davantage ;
- Quid des nouvelles pratiques, en particulier des publics jeunes, pré-existantes mais accentuées par la crise? Exemple : place des plateformes ...
- Inadéquation entre pratiques anciennes et actuelles mais équilibre à trouver pour ne pas creuser un fossé inter-générationnel ;
- Des reprises d'activité hétérogènes selon les domaines culturels : pour certaines structures, une reprise d'activité très forte engendrant des problèmes d'organisation, de structuration et d'emploi + d'épuisement des équipes. Pour d'autres : peu de perspectives de diffusion, peu de visibilité (en particulier pour les activités émergentes) et des saisons à venir complexes générant beaucoup de stress pour les artistes/ structures.
- Sentiment d'une baisse de l'engagement général en matière culturelle (cf. culture = non essentiel).

Constats spécifiques concernant le cinéma :

- baisse de 30% de la fréquentation constatée pour les salles de cinéma (chiffres nationaux en novembre 2021) ;
- Les jeunes retournent au cinéma mais cela est moins le cas des 60 ans et plus (qui vont davantage vers le cinéma d'art et d'essai) → problématique de la diversité du public.

Constats spécifiques concernant la musique :

- Evolution de l'activité (par exemple à destination des scolaires, moins de concerts en 2021 mais augmentation des actions vers les scolaires)

Constats concernant les artistes :

- Besoin de davantage d'écoute/de souplesse ;
- Accentuation de la précarité chez les jeunes artistes ;
- Difficultés pour les étudiants-artistes de poursuivre leurs formations dans de bonnes conditions lors de la crise sanitaire ;
- Demande croissante des acteurs culturels auprès des structures d'accompagnement ;
- Inquiétude sur la situation sociale des équipes professionnelles ;



- Difficulté à « pérenniser » l'emploi culturel avec le modèle de l'accompagnement public basé sur l'appel à projets ;
- Manque de valorisation des métiers culturels : les personnes expérimentées s'en vont et cela engendre une pénurie de personnel qualifié.

CONSTATS PARTAGÉS CONCERNANT LE RETOUR DU PUBLIC :

- Pas de retour de fréquentation du public d'avant crise et un repli du public. Mais il y a un manque de recul et d'analyse sur les raisons multifactorielles (peur du covid, impacts pass sanitaire et vaccinal, changement des pratiques en matière culturelle...);
- Besoin d'aller chercher les publics ;
- Besoin de formation (manque de compétence) = pour rendre visible le développement des propositions via des plateformes numériques ;
- Diversité des publics = chamboulement des habitudes, rupture avec le « nouveau » public ;
- Depuis 2020, les jeunes de la tranche d'âge des 13/15 ans n'ont pas pu commencer leur parcours de « spectateur » => impact important sur les salles de spectacle (cf. Etude d'Emmanuel NEGRIER - Chercheur au CNRS (OPC) citée sur les publics en particulier des festivals qui représentent 11 millions de spectateurs par an) ;
- Changement d'habitudes du public en matière culturelle : danger de l'effet canapé / tv avec un repli du public de l'ordre de 30% au niveau national ;
- Difficultés accentuées pour aller toucher les classes moyennes impactées économiquement.

PROPOSITIONS POUR FAVORISER LA REPRISE D'ACTIVITE ET LE RETOUR DU PUBLIC

Item 1 : Créer de nouveaux modes de diffusion de la culture

● Gérer la problématique de l'embouteillage des œuvres et de la saturation des lieux de diffusion (conjuncturel)

- S'adapter pour gérer la saturation des lieux et des artistes (sur-production des œuvres – sur-diffusion);
- Accompagner les équipes artistiques et artistes notamment émergents ;
- (Re)donner à voir la culture dans l'espace public pour faciliter l'accessibilité à la culture.



● **Initier de nouveaux modes de diffusion de la culture (nouveaux espaces, nouvelles pratiques...)**

- Retravailler l'écosystème autour de création/diffusion : avoir plus de clarté et être dans les conditions de construire en répondant aux besoins de chacun ;
- Innover pour faciliter l'accessibilité à la culture en le couplant au sport, au tourisme, aux activités de plein air...
- Développer de nouveaux modes de diffusion, médiation en direction du public à travers le déploiement du numérique ;
- Permettre aux acteurs culturels d'aller au plus près des territoires et des habitants (lycées également) ;
- Besoin d'ingénierie et de médiation pour renforcer l'existant ;
- Accentuer les dispositifs d'aides à la diffusion (et à la création) en assouplissant les règles de co-financement de 60% qui peuvent être un frein ;
- Aider les lieux « indépendants » (non soutenus) qui font des mises à disposition de lieux de répétition et de création.

Item 2 : Renforcer l'accompagnement des acteurs culturels

● **Soutenir l'emploi culturel et associatif**

- Aides à l'embauche, revalorisation salariale, amélioration de la qualité de vie au travail, formation des équipes...
- Soutenir économiquement les jeunes artistes ;
- Soutenir davantage la formation initiale et professionnelle pour contribuer à la qualification des équipes.

● **Accompagner au long terme**

- Soutenir à l'activité (plutôt qu'au projet) (visibilité pluriannuelle plus sécurisante pour les acteurs) ;
- Aider à la structuration pour renforcer les structures d'accompagnement existantes ;
- Penser l'accompagnement des artistes au long court et réinventer les dispositifs plus en conformité avec la temporalité des projets (forme de « conventionnement ») ;
- Renforcer les structures culturelles existantes en appuyant l'ingénierie ;
- Créer des mutualisations de moyens (médiateurs pour demandes « sur mesure ») ;
- Accompagner les musées (conseil sur l'évolution à envisager, médiateurs) pour poser les bases du futur.

● **Développer le fonctionnement en réseau et transversal**

- S'appuyer sur un accompagnement technique et/ou de réseau pour se sentir moins « isolés » ;



- S'appuyer sur les « têtes de pont » qui ont une grande responsabilité par rapport au maillage (font travailler les intermittents, embauchent des compagnies ...). Exemple : expérience du territoire de Chantilly et la dynamique tourisme et attractivité.
- Travailler en réseau, synergie.
- Créer des collectifs de travail mieux répartis sur le territoire, des espaces de rencontres professionnelles, des espaces d'interconnexion avec les réseaux ;
- Stimuler la rencontre avec d'autres publics, d'autres réseaux (associations à thème santé, éducation, maisons des associations), d'autres partenariats (musée et art contemporain) ;
- Mettre en place des collectifs de travail pour favoriser les rencontres des acteurs culturels, le croisement avec d'autres filières (notamment Economie Sociale et Solidaire) pour développer l'interconnaissance ;
- Coupler la culture à d'autres politiques (notion d'hybridation des activités) ;
- S'inspirer des contrats de rayonnement touristique qui peuvent constituer de vraies passerelles de financement et de coopération entre culture et tourisme.

Item 3 : Renouveler le public

- Besoin de structuration sur la question du renouvellement des publics et particulièrement du public jeune qui démarre son accès à la culture ;
- Développer des outils pour mieux comprendre et analyser collectivement les raisons du repli de certains publics ;
- Travailler sur la problématique de la diversité des publics : réaliser de « vraies » expertises et temps de réflexion pour innover de nouvelles pratiques de diffusion ;
- Renforcer la médiation pour aller au-delà de la communication : aller rechercher les publics chez eux (sensibilisation, atelier...) et accompagner le retour du public dans les salles ;
- S'adapter aux nouvelles habitudes des publics : programmation originale, prix attractifs, nouveaux lieux, nouveaux horaires...
- Développer de nouveaux partenariats en direction des publics jeunes (partenariats avec de nouvelles structures, ouvrir le dispositif PEPS destiné aux lycées aux autres niveaux scolaires pour conquérir de nouveaux publics).

3 - SUJET 2 : QUELLES SONT LES PRINCIPALES DYNAMIQUES CULTURELLES STRUCTURANTES OU ÉMERGENTES SUR VOTRE TERRITOIRE ?

122 personnes ont participé à 13 ateliers sur le sujet.

Le concept de dynamique a fait l'objet d'une définition générale au début de l'atelier afin de guider les participants dans leur réflexion :

« Une dynamique peut se définir comme un élan, un mouvement sur un territoire qui associe différents partenaires, qui marque le territoire, qui dispose d'une certaine visibilité. Elle peut réunir des acteurs d'une même filière ou de filières différentes, ou encore réunir plusieurs territoires dans un même objectif. »

L'objectif recherché était de dépasser l'activité propre des participants.

DES POINTS COMMUNS AUX 11 ESPACES

● L'INTERCONNAISSANCE, LA MISE EN RÉSEAU, LES DYNAMIQUES COLLECTIVES

- Le besoin d'une mise en relation facilitée entre acteurs culturels et artistes d'une part, avec les collectivités locales d'autre part ;

Il s'agit de pouvoir identifier les ressources d'un territoire ou celles d'une filière artistique afin de nouer des collaborations, mutualiser des moyens, monter des projets. Cette connaissance des forces vives locales est également utile aux collectivités qui souhaitent construire des projets. Difficulté à repérer, reconnaître et mobiliser les acteurs culturels et artistiques locaux ;

- Encourager les mises en réseaux favorisant notamment la circulation des artistes ;

- La question de la reconnaissance et du soutien des collectifs, des réseaux locaux porteurs de démarches culturelles. Comment rendre visible les pratiques collaboratives, très consommatrices de temps ?

- L'appui sur des acteurs ou opérateurs de premier plan, sur des anniversaires symboliques, sur des thèmes fédérateurs, pour nouer des effets d'entraînement et une dynamique d'ensemble profitant à de nombreux acteurs culturels de tailles diverses. Notion de « chef de file » ;

- Des relais ou partenaires associatifs affaiblis notamment en raison de la crise sanitaire, des bénévoles qui vieillissent (musées).

● DES POSSIBILITÉS DE DIFFUSION LIMITÉES

- Le manque de lieux de diffusion et le besoin de favoriser la programmation hors les murs dans les salles non dédiées à la culture ou les scènes mobiles dans les territoires peu ou pas dotés ;



- La difficulté à entrer en contact avec les collectivités locales, alors même qu'on est un artiste reconnu sur d'autres territoires ou à d'autres échelles. A l'inverse, des acteurs de l'extérieur sont mieux accueillis que les acteurs locaux ;
- La recherche de possibilités de toucher d'autres territoires, « l'autre partie » de la région.

● L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION SUR L'OFFRE CULTURELLE

- Le besoin d'une communication regroupée, partagée sur un territoire concernant l'offre culturelle afin de faciliter l'accès à l'information pour les habitants ; besoin des relais institutionnels ;

● LE CROISEMENT DES DOMAINES, LE DÉCLOISONNEMENT

- L'ouverture nécessaire des projets, sur les territoires, à des dimensions transversales ou intersectorielles, et la difficulté à les faire prendre en compte par les dispositifs d'accompagnement existants ;
- Le lien des dynamiques culturelles avec celles liées au patrimoine, au tourisme, à la mémoire, à l'environnement ;

● UNE PRÉSENCE, DES PROJETS DANS LA DURÉE

- Le besoin de sécuriser les projets dans la durée pour susciter un ancrage local et des habitudes avec les habitants.

DES PROBLEMATIQUES DIFFERENCIANT LES ESPACES

● DANS LES TERRITOIRES RURAUX :

- Manque d'infrastructures et d'équipements culturels de proximité dans des territoires émaillés de petites et très petites communes. (Ouest Oise – SAT- Littoral sud- Sud Aisne). Cela entraîne la nécessité de se déplacer. Or les jeunes ne peuvent se déplacer sans permis de conduire ;
- Territoires dépourvus de lieux équipés, ce qui confronte les acteurs à la recherche ou au financement de moyens techniques spécifiques. Lourd et coûteux. Recours à du matériel mobile (chapiteaux, scènes et gradins, ...). (Littoral sud-Sud Aisne). ;
- Appui sur les équipements culturels locaux (médiathèques) sur des tiers-lieux, ou des lieux de regroupement de services public. (Littoral nord-Grand Amiénois) ;
- Manque une Scène nationale et une SMAC dans l'Aisne. (Sud Aisne). ;
- Le questionnement sur les formes de spectacle vivant, en relation avec l'absence de lieux, et sur la relation à l'habitant. Aller au-devant des publics avec des lieux itinérants, non intimidants, mixer les thématiques et les dimensions, les publics (Sud Aisne) ;
- Taille du circuit de cinéma itinérant trop important (difficultés logistiques). ex : 80 communes. (Ouest Oise).



- Manque de synergies et de réseaux sur les territoires surtout en zones rurales. Véritables zones blanches (Ouest Oise). Mise en œuvre d'actions ponctuelles et parfois isolées, demandant beaucoup d'efforts et de portée limitée. Besoin de mise en relation, de création de dynamiques fédératrices pour faire face à la « rareté » culturelle. Appui nécessaire sur le niveau régional, sur des têtes de réseau. Mettre en place les conditions de pérennité des collectifs. (Sud Aisne-SAT)

- Isolement et enclavement des territoires (notamment ruraux) => frein à l'accès aux ressources culturelles. Offre culturelle centrée essentiellement dans les zones urbaines. (Arrageois-Cambrésis)

- Rééquilibrage Nord/Sud en dotations financières des partenaires publics (Sud Aisne). Les équipements du nord (scènes conventionnées) sont beaucoup plus subventionnés et ont donc des équipes plus importantes. (Est Oise) ;

- Diffusion de la communication culturelle particulièrement difficile. (Sud Aisne, Littoral sud, Ouest Oise)

- Une implication des EPCI qui fait toute la différence : facilite et structure le développement culturel de leur territoire. (Littoral sud, Arrageois-Cambrésis)

- **DANS LES TERRITOIRES MIXTES (PÉRI-URBAINS /RURAUX) :**

- Géographie territoriale émietée : beaucoup de communes avec un maillage « lâche » et non resserré, ce qui implique une floraison d'acteurs mais aussi de décideurs. (Bassin minier)

- Territoire sans urbanité, configuré comme un archipel ce qui implique des problèmes de transports. Au-delà de 2 kms cela devient compliqué notamment d'amener ses enfants à des ateliers/spectacles culturels. (Bassin minier)

- Question d'une « sur-offre » culturelle qui peut parfois générer de la concurrence. (Bassin minier)

- Conception de l'environnement qui peut être restrictif (certains quartiers sont presque une ville dans la ville). Difficulté à sortir de son quartier. (Littoral nord)

- **DANS LES TERRITOIRES LITTORAUX :**

- Un territoire touristique étant donné sa proximité avec le littoral si bien que les fréquentations des événements sont bonnes mais ne bénéficient pas aux habitants du territoire. (littoral Sud)

- **EN MILIEU URBAIN :**

- Une agglomération peut se permettre des approches thématiques ciblées. (Est-Somme, Nord de l'Aisne)

- même dans une aire urbaine, certains quartiers sont ou se sentent isolés. (MEL)



● DANS LES AIRES MÉTROPOLITAINES DE LILLE ET D'AMIENS :

- Des équipes artistiques nombreuses ;
- Des jeunes ayant des pratiques artistiques ;
- Beaucoup de ressources, de pratiques de coopération et de mutualisation, des liens facilités avec des structures de dimension régionale (des têtes de réseaux et agences) ;
- Des dynamiques transversales, mixant les disciplines artistiques ;
- La concentration territoriale d'une offre culturelle importante, voire une offre pléthorique peu lisible ;
- Besoin de développement et de structuration des moyens de diffusion nécessaires, une programmation mutualisée, une mise en réseau des lieux et la question des lieux de répétition ;
- Problématiques de structuration et de professionnalisation des équipes ;
- Besoin d'accompagnement de l'émergence, de la jeune création ;
- Quel essaimage, quels projets sur les territoires environnants, auprès des EPCI ? Comment faire le lien ? faire du hors les murs. Trouver des appuis.

● POUR MÉMOIRE, CERTAINES DYNAMIQUES INTERTERRITORIALES SOUVENT THÉMATIQUES ONT ÉTÉ MENTIONNÉES TELLES QUE :

- Le cinéma itinérant à l'échelle départementale ;
- Le réseau départemental de développement culturel en milieu rural du Nord, constitué de 9 structures territoriales depuis 2012, qui interviennent dans des territoires isolés afin de mettre en place des actions culturelles avec les habitants. Le réseau couvre aujourd'hui 40% des communes du Nord.
- La mise en valeur de l'Art Déco (Printemps de l'art déco, manifestation annuelle rassemblant 17 communes et EPCI en 2022 dans l'Aisne, la Somme, le Nord et le Pas-de-Calais) ;
- Sur les traces de Robert Louis Stevenson à partir d'itinéraires fluviaux. (Nord, Aisne, Oise)



4 - SUJET 3 : COMMENT FACILITER LA RENCONTRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE AVEC LES HABITANTS ?

166 personnes ont participé à 13 ateliers sur le sujet.

- Item 1 Redonner une place centrale à la culture
- Item 2 Coordonner/simplifier les politiques culturelles
- Item 3 Adapter les politiques culturelles aux spécificités des territoires
- Item 4 Appuyer les élus locaux
- Item 5 Faciliter l'accès des habitants à la culture
- Item 6 Innover pour faciliter la rencontre entre l'offre et les habitants
- Item 7 Mieux informer/communiquer sur l'offre culturelle
- Item 8 Soutenir les acteurs culturels
- Item 9 Travailler en réseau – mutualiser/décloisonner

NB : la synthèse qui suit met en évidence pour chaque constat ou proposition l'espace ou les espaces qui les ont formulés, afin de pouvoir situer dans son contexte le propos. Le fait qu'un propos n'ait été cité que dans un seul espace ne témoigne pas d'un caractère minoritaire mais d'une particularité.

Relevant de l'action publique

Item 1 Redonner une place centrale à la culture

RÔLE DE LA CULTURE

Constats

- Quelle place pour la culture dans les politiques publiques ? (cf. rôle « non essentiel » de la culture).

Propositions

- Revenir sur la définition de la culture telle qu'exposée dans la déclaration de Mexico de 2008 : c'est-à-dire une composante des droits de l'homme : principe que toute personne est porteuse de culture et que la culture fait partie de la dignité humaine.

Littoral nord

- Mener une campagne de communication coordonnée et portée par les acteurs publics, et notamment les élus, pour inciter les habitants à « re » sortir de chez eux.

Arrageois-Cambrésis - MEL élargie

DÉFICIT DE MOYENS PUBLICS

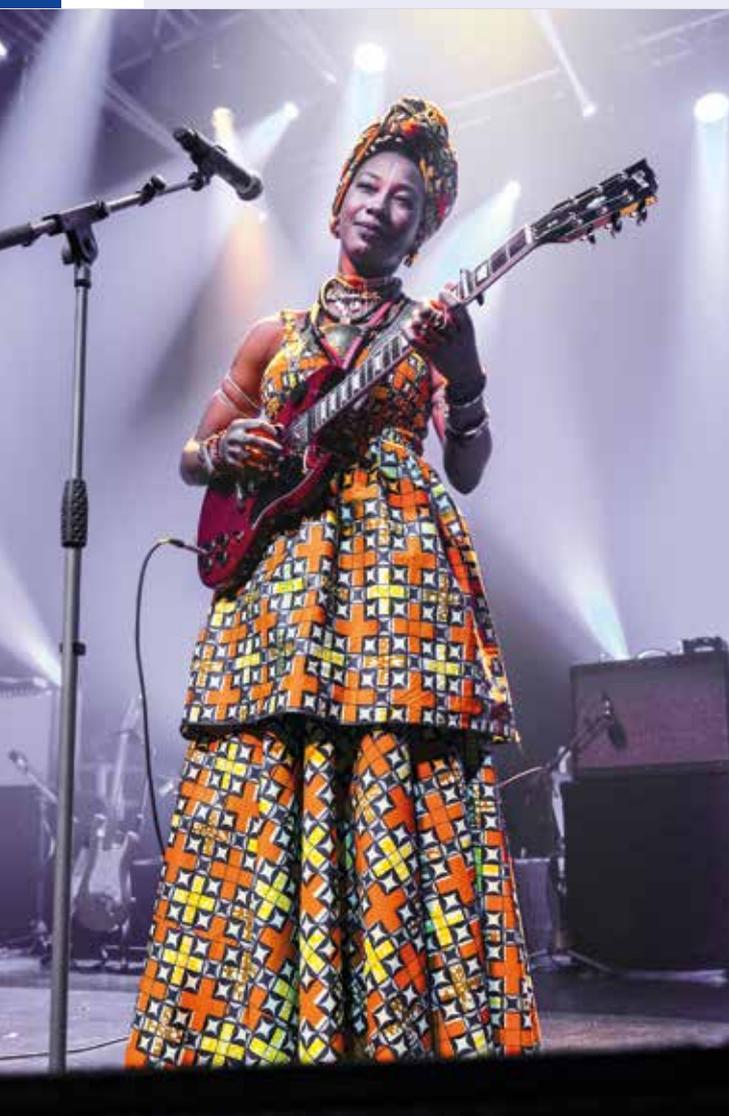
Constats

- Manque de coordination des politiques publiques.
- Problématique de la compétence non obligatoire : Exemple : aucune information sur les sites des collectivités territoriales sur la culture.
- Manque de personnel notamment pour assurer de l'ingénierie culturelle dans les collectivités territoriales.
- Manque de dynamiques politiques structurantes qui s'ajoute au manque d'infrastructures culturelles.

Propositions

Développer une forte implication des acteurs publics :

- Identifier un chef de fil « Culture » sur le territoire (quid de l'échelon?). **Bassin minier**
 - S'appuyer sur les EPCI pour faire le lien entre les propositions artistiques et les structures locales, pour informer les habitants sur l'offre et soutenir les actions culturelles dans les communes rurales en les relayant au niveau intercommunal. **Nord Aisne - Est Somme - Sud Aisne**
 - Limiter les contradictions juridiques (exemple du cadre juridique qui vise à limiter les impacts des festivals (sonore et autres nuisances) risquant de complexifier la mise en place de festivals même en milieu rural. **Ouest Oise**
 - Être à l'écoute des communes volontaristes pour accompagner leurs projets. **Littoral Sud**
 - Travailler en logique de projets pour le territoire. **Grand Amiénois**
 - Travailler ensemble (exemple : programmation et communication mutualisées). **SAT**
 - Mettre en place une contractualisation pour le territoire, sur un programme d'objectifs et des co-financements pérennes. **SAT**
 - Accompagner les acteurs culturels pour s'emparer de la question des publics et des besoins des habitants en matière culturelle. **Arrageois-Cambrésis.**
- ##### Simplifier la mise en œuvre des politiques culturelles :
- Mieux articuler et veiller à la complémentarité des dispositifs des politiques publiques. **MEL élargie - Arrageois-Cambrésis**
 - Conforter les politiques publiques existantes. **MEL élargie**
 - Faciliter les demandes de subventions et développer une meilleure coordination des différents acteurs publics. **Est Oise**
 - Evaluation : ne pas toujours être dans le quantitatif, avoir un regard sur le qualitatif. **Est Oise**



Item 3 Adapter les politiques culturelles aux spécificités des territoires

DES DISPARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES ET DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Constats

Des disparités entre les territoires (territoires ruraux, urbains, littoraux...)

Des spécificités territoriales

Cf. Sujet 2 relatif aux dynamiques sur les territoires

Propositions

Développer des projets de territoire

- Mettre en place un projet culturel de territoire sur la durée avec une vision globale partagée entre les différents partenaires (convergence acteurs culturels / artistes / collectivités) pour définir un projet commun en faveur d'un territoire et des habitants.

Sud Aisne - Littoral nord - MEL élargie

- Renforcer les démarches d'évènements structurants. **Bassin minier**

- Mettre en œuvre des actions collectives : ex la beauté du geste avec 7 partenaires.

Bassin minier

Développer une approche territoriale pour répondre aux spécificités des territoires (ruraux ...)

- Accompagner les acteurs culturels pour s'emparer de la question des territoires ruraux. **Arrageois-Cambrésis**

- Avoir une attention particulière sur des territoires en difficulté ou en transition. Renforcer une dynamique auprès des élus du territoire. **Bassin minier**

Item 4 Appuyer les élus locaux

UN VOLONTARISME POLITIQUE VARIABLE

Constats

- Faiblesse du portage politique.

- Manque de sensibilisation aux enjeux de la culture des élus du territoire.

- Manque d'intérêt de certains élus pour développer une offre culturelle.

- Problème de confiance en la culture qui est mise de côté. Exemple : les festivals sont parfois considérés comme des nuisances.

Propositions

- Sensibiliser les élus locaux à la question de la culture et les former aux enjeux culturels, en particulier les nouveaux élus (exemple: formation organisée par la Région avec Sciences Po Lille). **SAT - Est Oise - Gd Amiénois - Ouest Oise - MEL élargie - Littoral nord**

- Sensibiliser les élus pour lever les freins autour des nuisances et montrer les aspects positifs du festival. **Ouest Oise**

- Travailler avec les élus pour qu'ils intéressent leur population à la culture. **Littoral Sud**

5.1 DES FREINS PSYCHOLOGIQUES/SOCIOLOGIQUES

Constats

- Un discours culturel souvent trop intellectuel
- Problème d'acculturation à la culture notamment en milieu rural. **SAT**
- « La culture, ce n'est pas pour nous ! » : sentiment d'élitisme et auto exclusion de la culture. **tous les espaces**
- Public jeune plus difficile à toucher. **Littoral nord**
- Problème de l'éducation à la culture : Difficile de pousser la porte d'un lieu culturel. **Bassin minier - Sud Aisne - Littoral nord**
- Isolement social des habitants, population pauvre qui se sent sans perspectives, en manque de références culturelles. **Bassin minier - SAT**
- Absence de pratiques culturelles, pas de transmission familiale : La culture n'est pas une priorité. **Bassin minier**
- Manque d'intérêt des habitants pour l'offre culturelle qui apparaît déconnectée de leurs préoccupations. **SAT- Nord Aisne - Est Somme - Sud Aisne - Littoral Sud**

Propositions

Désacraliser/Moderniser

- Repenser la sémantique et adapter le vocabulaire pour le rendre accessible à tous. (ex le mot conservatoire apparaît comme vieillot).

Grand Amiénois

- Se remettre « à la portée » de certains habitants, enlever le côté « élitisme ».

Grand Amiénois

- Favoriser la rencontre : montrer les coulisses des répétitions, faire découvrir les lieux, permettre la rencontre avec les artistes pour désacraliser les lieux culturels et créer des habitudes de fréquentation. **MEL élargie**

Élargir les perspectives de la culture : la culture comme levier de développement personnel, d'insertion ...

- Montrer que la culture favorise la sociabilité, le développement de soi. **SAT**

- Réconcilier le public avec la culture en mettant à profit la « pluri culturalité », la transversalité de la culture sur des domaines et des pratiques très diverses Grand Amiénois

- Renforcer la médiation notamment vers les publics en difficulté sociale en les associant en partant de leur vécu / contexte / histoire.

Littoral nord

- Publics en situation de fragilité : intégrer l'offre culturelle dans les parcours d'insertion.

Bassin minier

L'éducation artistique tout au long de la vie

- Accentuer et développer les actions d'EAC pour inciter les spectateurs à se déplacer vers les équipements culturels : Favoriser les projets qui articulent création et créativité, action artistique et proximité - transmission.

Grand Amiénois ;

- Renforcer les collaborations pratiques amateurs et enseignements artistiques.

Bassin minier

- Mener des ateliers dans le cadre de résidences d'artistes de longue durée pour rendre les habitants acteurs, en particulier en ciblant les jeunes. **Sud Aisne**

- Développer l'enseignement artistique et la professionnalisation médiateurs (conservatoire, école des beaux-arts et autres écoles de formation artistique...). **Est Oise**

- Développer les postes de médiateurs



5.2 DES FREINS ÉCONOMIQUES

Constats

- Difficultés financières de certaines populations (coûts des places et coûts annexes comme déplacements, gardes d'enfants).

Grand Amiénois - Est Oise - Ouest Oise

- Barrières sociales économiques et éducatives des habitants de ce territoire: population très fragile. **Bassin minier - Nord Aisne - Est Somme**

- « La culture vient après les préoccupations du quotidien : logement, santé, pouvoir d'achat... **MEL élargie**

- Tarification trop chère pour les familles nombreuses ou à faible revenu, seuil de pauvreté très important sur ce territoire. **Bassin minier**

- Budget des communes insuffisant pour développer la culture. **SAT**

- Coût trop élevé au-delà de 10 à 15 €. **Littoral Sud**

Propositions

Rendre la culture plus accessible économiquement

Exemples : Soutien à la garde d'enfants. **Est Oise**

Travailler sur une tarification adaptée
Est Oise

Proposer des tarifs attractifs au regard de la difficulté de certaines familles
Nord Aisne /Est Somme - Sud Aisne

Exemples :

- ne pas faire excéder le prix d'un billet au-delà de 10 euros, proposer la gratuité pour certains spectacles. Littoral Sud Littoral nord, imaginer un chèque culture par la Région pour accéder au spectacle de qualité. Littoral Sud, Achat de places ou soutien pour diminuer les coûts. **Gd Amiénois**

- Exemple du Pass «Sortir dans les 28 » accompagné d'un chèque culturel ou « 7 chez nous » (label subvention d'évènements). **Littoral Sud**

Faire prendre conscience du coût de la culture porté par les acteurs culturels
Littoral Sud

5.3 DES FREINS LIÉS À LA MOBILITÉ ET L'ÉLOIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE DES PUBLICS

Constats

Eloignement géographique des habitants du territoire des lieux de culture. **Gd Amiénois**

Peu de transport en commun Est Oise + difficultés de stationnement – pas de bus et difficulté de prendre la voiture le soir. **Ouest Oise**

Problème du coût de transport des scolaires. **Ouest Oise**

Difficulté de mettre en place de la mobilité douce ou les transports en commun : train covoiturage... Exemples : pas de train Amiens-Beauvais ni Beauvais-Lille. **Ouest Oise**

La mobilité est perçue comme un frein pour les habitants des zones les plus rurales, mais aussi dans les agglomérations : problème de mobilité pour se rendre à partir des territoires ruraux dans les équipements en ville, problème de mobilité en ville entre les quartiers équipés et les quartiers résidentiels. **Nord Aisne – Est Somme - SAT - Littoral nord- Sud Aisne**

Propositions

Soutenir financièrement la mobilité :

- Faciliter les déplacements collectifs. **Grand Amiénois**

- Subventionner la mobilité des scolaires pour les déplacements culturels. **Est Oise - Ouest Oise**

- Prise en charge de la mobilité pour les publics éloignés. **Ouest Oise**

Développer l'offre de transport culture

- Développer un réseau de transport local (mobilités douces, cars, transport à la demande).

- Donner les moyens aux spectateurs d'aller dans les salles : communiquer sur l'offre de transports existante parfois ignorée des habitants. Elle est peut-être à renforcer (notamment après 20 heures). **Tous les territoires**

- Favoriser le covoiturage notamment pour les personnes âgées. **Littoral Sud**

- Plateforme de covoiturage entre les lieux culturels (> utilisation des réseaux – application) - Progresser sur les transports publics aux heures décalées - Développer des transports publics à la demande. **Arrageois-Cambrésis**

- Proposer des navettes ou transports dans le cadre de propositions culturelles et/ou touristiques groupées. **Littoral Sud - Littoral nord**

Réduire l'éloignement géographique

- Mettre en place des projets plus locaux au niveau local pour impliquer au plus près les habitants (minis festivals locaux, ex programmation ciné). **Ouest Oise**

- Logiques d'accessibilité inversée : aller vers les gens sur leurs lieux de vie (ex : van pour diffusion, création, chapiteau itinérant...).

Sud Aisne- SAT - Arrageois-Cambrésis

- Acheter des scènes mobiles à l'instar de la Communauté de communes des 7 vallées. **Littoral Sud**



Item 6 Innover pour faciliter la rencontre entre l'offre et les habitants

6.1 PROBLÉMATIQUE DU RENOUVELLEMENT DES PUBLICS

Constats

- Manque de renouvellement (ce ne sont que les habitués qui fréquentent les salles). **Littoral nord-Est Oise**
- L'âge moyen du public est élevé. Pas de relève de la part des jeunes. **Sud Aisne**
- Programmation pas accessible pour les habitants notamment pour la musique classique. **Grand Amiénois**
- Population vieillissante qui n'a pas l'habitude des pratiques culturelles. **Littoral Sud**

Propositions

Travailler spécifiquement sur le public jeune :

- Comment les faire revenir en famille ? créer des habitudes et de l'envie. **MEL élargie - Est Oise**
- Organiser des clubs de bénévoles pour toucher les adolescents. **MEL élargie**
- La petite enfance comme levier d'accès à la culture. **Presque tous les territoires**
- **Faciliter les pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge** pour développer les habitudes dès l'école maternelle voir même petite enfance en y associant les parents et tous les acteurs culturels du territoire (crèches, assistantes maternelles...) **Grand Amiénois - Nord Aisne - Est Somme - Bassin minier**
- **Développer les actions dans les écoles** pour que chaque jeune puisse avoir une pratique culturelle dans l'année. Exemple proposé : élargir le concept de PEPS aux autres niveaux scolaires (écoles, collège). **Bassin minier - Nord Aisne - Est Somme**

Améliorer la présence artistique sur les territoires

- S'appuyer sur les structures locales (bibliothèques, associations...). **Littoral nord**
- Proposer une présence plus régulière à travers des résidences longues, des lieux intermédiaires et des lieux de formation permettrait de favoriser le lien à tisser entre culture, artistes et habitants. **Nord Aisne - Est Somme - Grand Amiénois**
- Co-construire et travail sur des temps longs : Equilibre in situ et hors les murs - Créer des « habitudes », des « rythmes ». **Presque tous les territoires**
- Développer la proximité avec les artistes **Arrageois-Cambrésis**

6.2 ADAPTER L'OFFRE CULTURELLE AUX NOUVELLES PRATIQUES

Constats

- **Evolution des pratiques culturelles (renforcée par les impacts de la crise sanitaire)**

- Manque de diagnostic sur la population des territoires. **Sud Aisne**

- Pas de bonne connaissance des envies des habitants. **Littoral Sud**

- Les habitants pensent qu'il n'y a pas de renouveau : lassitude

- Actions culturelles trop concentrées sur un même temps et sur un même territoire au détriment parfois de petites structures et à l'inverse des moments d'inactions culturelles sur des périodes. **Grand Amiénois**

- Constat d'une « sur-offre » culturelle qui peut venir parfois en concurrence : comment renforcer les actions déjà existantes pour aller plus loin et lutter contre l'émiettement ?
Bassin minier

Fossé générationnel : nouvelles pratiques de la jeunesse souvent éloignées des propositions culturelles actuelles

- Des nouvelles habitudes à prendre en compte (plateforme, manga, jeux, geek, streaming...). **Sud Aisne**

- Des pratiques de plus en plus individualistes (plateforme / jeux en ligne...)

- De nouvelles pratiques de consommation de la culture se sont développées (écran à la maison, sur son téléphone portable), renforcées à la faveur de la crise sanitaire.

Sud Aisne - MEL élargie

Point de vigilance : Tenir compte de la problématique de fracture numérique
Littoral Sud

- Manque de pratiques numériques de certains publics

Propositions

- Mener une étude sur les publics et l'évolution de leurs pratiques. **Littoral nord - Littoral Sud**

Investir de nouveaux lieux

- **Ouvrir les lieux culturels vers l'espace public et vers les espaces où les individus sont et vivent au quotidien** (cage d'escaliers, grandes surfaces, jardins, salles des fêtes du village, borinage...)

- Aller dans les quartiers à la rencontre des publics en développant le spectacle de rue.
Est Oise ;

- Multiplier les actions hors les murs afin de donner envie. **Littoral Sud - Est Oise**
Développer le hors les murs par exemple en allant à la rencontre au plus près des gens, dans les villages, salles des fêtes.

Arrageois-Cambrésis - Littoral nord

- **Développer l'itinérance** pour être très proche des publics, scènes mobiles (chapeau itinérant, bus opéra...) pour une meilleure diffusion sur les zones rurales. **Grand Amiénois - Est Oise**

- **Développer les tiers-lieux** pour créer de la transversalité en mélangeant plusieurs disciplines dans un même lieu. Exemples : spectacles décentralisés dans les bibliothèques.
Littoral nord, Grand Amiénois

Innover dans les modes de diffusion

- Créer de nouveaux dispositifs de diffusion.
Littoral nord

- Favoriser la participation citoyenne via des ateliers de pratique. **MEL élargie**

- **Développer des formes artistiques plus accessibles (et « tout terrain ») et activités qui amènent les gens à la culture.** **Sud Aisne - MEL élargie - Littoral Sud - SAT**

Exemple: séances de yoga devant les œuvres au musée de Flandres à Cassel, bus opéra, repas, excursion, pique-nique avec un artiste

- Accueillir des artistes étrangers pour faire tomber la barrière de la peur des autres.
Sud Aisne

- Retrouver l'équilibre entre le numérique et les rencontres matérielles et réelles avec les habitants **Grand Amiénois**

- Se servir des écrans pour capter les publics avec, par exemple un Canal-émission-site:

voir sur leur écran ce qu'il pourrait voir sur site afin de développer de l'appétence. Petites vignettes qui donnent envie. **Sud Aisne**

Associer les habitants à l'offre culturelle

- Proposer davantage de dispositifs qui s'inscrivent dans une démarche contributive avec les habitants (exemples des résidences ou « des plaines d'été »). **Grand Amiénois**

- Faire participer les habitants dans la vie et la gouvernance des structures culturelles. **Bassin minier - MEL élargie**

- Mieux connaître le patrimoine de proximité pour mieux le mettre en valeur. Les publics sont aussi très sensibles aux thématiques liées à l'histoire / patrimoine / création locale. **Littoral nord**

6.3 METTRE EN ADÉQUATION TEMPS CULTURELS ET TEMPS DE VIE

Constats

Manque d'adéquation offre culturelle/temps de vie.

Manque de temps dans l'organisation des familles. **MEL élargie**

Le temps de la culture ne tient pas toujours compte de l'organisation nécessaire des habitants et/ou publics pour pouvoir s'intéresser à l'offre culturelle. **Arrageois-Cambrésis**

Propositions

- **Mener une étude sur les temps de vie**
Exemple : une étude sur les pratiques temporelles des habitants a permis d'ajuster les ouvertures de l'équipement cambrésien « le Labo » par rapport aux pratiques des habitants du territoire => gagnant / gagnant. **Arrageois-Cambrésis - MEL élargie**

- Faciliter l'information et adapter l'offre en fonction des habitudes des habitants du territoire. Adapter les horaires : mettre la culture en accès libre de manière autonome. **Grand Amiénois**

- Repenser les relations aux publics des grands établissements culturels. **Grand Amiénois**

- Construire des événements par saison (identification de thèmes ou de sujets par période) pour que les habitants s'y retrouvent **Est Oise** ;

- Créer des habitudes culturelles « des rendez-vous fixes », des saisons dédiées à des sujets, à des thèmes. **Grand Amiénois**

MANQUE DE VISIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE

Constats

Une offre culturelle existante mais pas très bien organisée, Littoral Sud

Visibilité de l'offre culturelle : dilution des propositions culturelles - Multiplication des canaux et supports de diffusion de l'information rendent les propositions de moins en moins visibles. **Arrageois-Cambrésis**

Une communication trop importante sur le territoire, inadaptée et sans concordance. Grand Amiénois

Une méconnaissance de l'offre Bassin minier mais aussi des lieux culturels (ex MUBA à Tourcoing). **MEL élargie**

Un manque d'information en milieu rural. **SAT**

Manque de moyens de communication sur les équipements culturels du territoire et manque de communication sur ce qui est proposé (manifestations et activités). **Nord Aisne – Est Somme**

Manque d'intérêt de la presse locale (ex : les horaires des séances de cinéma ne figurent plus sur les journaux locaux). **Littoral Sud**

Manque d'interaction entre les territoires. **Nord Aisne - Est Somme**

Manque de signalétique dans les villes pour les musées. **Littoral nord**

Propositions

- **Développer une stratégie de communication globale** (s'appuyant sur plusieurs outils) :

- outil partagé coordonnant l'ensemble des offres culturelles sur un même territoire qui intégrerait les offres d'emplois et les formations dans le secteur culturel permettant de mutualiser la communication entre acteurs. **Grand Amiénois - SAT**

- **Donner plus de place à l'info culturelle dans les magazines/ pages web des collectivités territoriales.** Faire connaître les offres présentes sur les territoires voisins (EPCI) Nord Aisne – Est Somme - A leur échelle, le Département et la Région devraient également plus communiquer sur l'offre culturelle. **Littoral Sud**

- Faciliter l'information et adapter l'offre en fonction des habitudes des habitants du territoire. **Grand Amiénois**

- Personnaliser la communication en développant des outils de communication adaptés mais ne pas seulement miser sur le numérique Exemple : Les habitants du territoire sont encore attachés à l'écrit (boîte aux lettres des habitants ruraux). **SAT**

- Nouvelles formes de communication à développer : exemple Artoiscope sous forme de magazine papier avec un site internet. **Bassin minier - Sud Aisne**

- Trouver de nouveaux modes de communication (bouche à oreille) en fonction de la typologie d'habitants et de territoires. **Arrageois-Cambrésis**

- Travailler le ciblage de la communication en fonction des publics : communication, organisation, références culturelles qui parlent à ces publics -> projets construits en fonction des publics, avec les publics. **MEL élargie**

- Améliorer la signalétique des lieux culturels et particulièrement pour les musées afin de faciliter l'accès pour les touristes. **Littoral nord**

8.1 MANQUE D'INFRASTRUCTURES / EQUIPEMENTS CULTURELS

Constats

Manque de lieux équipés accessibles aux petites et moyennes structures, de petits équipements mixtes. Certains sont trop conventionnels. **Principalement les territoires ruraux et péri-urbains**

Manque d'espaces, d'échanges et de rencontres culturelles accessibles. **Presque tous les territoires**

Manque de lieux pour favoriser le lien artistes habitants et la formation artistique. **Presque tous les territoires**

Manque un lieu culturel identifié sur un territoire très rural. C'est un besoin pour les personnes qui sont peu mobiles. Les équipements sur le territoire restent éloignés des villages et nécessitent de se déplacer. **Nord Aisne - Est Somme**

Manque d'équipements culturel de proximité. Ruralité qui est difficile. **Littoral nord**

Manque d'ingénierie de forces vives pour se mobiliser sur la question des publics pour créer la rencontre artistique et culturelle. **Arrageois-Cambrésis**

Manque de rencontres entre artistes et habitants et de résidences d'artistes sur les territoires. **Tous les territoires hors MEL et Grand Amiénois**

8.2 MANQUE DE MOYENS FINANCIERS

Constats

Manque de moyens financiers pour les petites communes pour prendre en charge les cachets de cessions des spectacles. **Tous les territoires**

Manque de moyens financiers pour une implantation territoriale de longue durée. **MEL élargie**

Subventions 1% culturel insuffisant (depuis les années 60). **Sud Aisne**

Propositions

Améliorer la présence artistique

- Mettre en place une structure labélisée ou un pôle culturel intermédiaire sur chaque territoire quand il en est dépourvu. **Sud Aisne**

- Structurer les acteurs en réseau. **Nord Aisne - Est Somme**

- Mettre en place des soutiens financiers pour les petites communes pour équiper matériellement leurs salles des fêtes ... **Grand Amiénois**

- Veiller à un maillage d'équipements de qualité en lecture publique sur les territoires (premier équipement culturel dans les territoires) et acquisition de scènes mobiles. **Grand Amiénois**

Adapter l'accompagnement des acteurs culturels

- Pérenniser les aides pour mettre en place les projets : les actions qui se répètent génèrent la confiance les habitants. Les appels à projets sont trop ponctuels comme « Jardins en scène » : le projet s'arrête trop brutalement. **Presque tous les territoires**

- Proposer des programmes plus adaptés pour les équipes artistiques par exemple PEPS - CLEA trop lourd (disponibilité en continu). **Presque tous les territoires**

Propositions

- Mettre en place des soutiens financiers spécifiques pour les petites communes. **Grand Amiénois**

- Développer les aides à la diffusion (ce que fait le département du Nord) car parfois les communes n'ont pas les budgets pour l'achat de spectacle. **Bassin minier**

- Creuser la question du mécénat. **Arrageois-Cambrésis**

- Revoir le % de subvention culturelle à la hausse. **Sud Aisne**

8.3 MANQUE DE MOYENS HUMAINS/ INGÉNIERIE

Constats

Manque de lieux de formation aux différentes filières artistiques. Cela induit un manque de personnel artistique sur le territoire pour œuvrer dans la médiation. **Presque tous les territoires**

Manque d'acteurs culturels surtout en médiation culturelle pour aller à la rencontre des habitants. **Est Oise - Littoral Sud - Littoral nord - Arrageois-Cambrésis- Ouest Oise**

Manque de personnel compétent d'artistes professionnels ou de médiateurs formés aux pratiques artistiques pour assurer des activités de médiation sur le territoire). **Nord Aisne - Est Somme**

Manque de bénévoles : ils vieillissent et ne sont pas renouvelés (pas de relève générationnelle). **Est Oise - Bassin minier**

Propositions

- Soutenir l'emploi culturel et associatif et principalement l'emploi de la médiation dans les structures pour aller dans les lieux de vie des habitants. **Est Oise - Ouest Oise - Arrageois-Cambrésis**

- Penser à mutualiser des postes de médiateurs à l'instar du pôle métropolitain de l'Artois mais qui favorise uniquement les services civiques. Des moyens pourraient être mutualisés. **Arrageois-Cambrésis**

- Aider les artistes à se professionnaliser sur le volet médiation (dispositif dédié par les collectivités territoriales). **MEL élargie**

- Développer des postes de coordinateurs sur les territoires. **Littoral Sud** et des postes d'animateurs culturels plutôt que médiateurs (trop stigmatisant) pour mettre la population en lien avec la culture. **Grand Amiénois**

- Créer une labellisation des acteurs culturels professionnels ou en cours de professionnalisation pour avoir des acteurs de terrain issus du territoire pour les garder et qu'ils deviennent les acteurs culturels de demain. **Nord Aisne - Est Oise**

- Développer le monde associatif en souffrance notamment avec la crise sanitaire et valoriser les bénévoles. Les collectivités

territoriales doivent être plus attentionnées à leur égard. **Sud Aisne**



MANQUE DE RÉSEAUX

Constats

Manque de synergie entre les acteurs culturels du territoire : des acteurs culturels qui se connaissent peu. **Bassin minier - Littoral nord**

Manque de travail en réseau
Cloisonnement des politiques publiques et par extension des opérateurs culturels / sociaux / sportifs : structures intermédiaires, enseignants => pénurie de moyen et recentrage sur des missions principales. La culture est une variable d'ajustement.

Exemple : paradoxe entre les obligations sanitaires et l'ouverture des lieux impactant le lien social et l'accès à la culture. **Arrageois-Cambrésis**

Propositions

Créer des liens entre les acteurs culturels

- Rencontrer régulièrement les acteurs culturels. **Tous les territoires**
- Pérenniser la présence d'équipes artistiques sur un temps long sur le territoire et éventuellement rattacher une équipe à un lieu pour faire le lien avec les habitants. **Sud Aisne**
- Mettre en réseau des acteurs culturels (question de la localisation des actions en appui sur les réseaux existants). **SAT**
- Travailler avec des bénévoles (ex : forum des associations). **MEL élargie**
- Mettre à profit, mobiliser au mieux les structures culturelles et socio-culturelles pour organiser des actions attractives au plus près des habitants. **Grand Amiénois**
- Faire appel à des relais locaux et créer un maillage de réseaux (S'appuyer sur les structures réseaux ?). **Grand Amiénois**

Développer la transversalité et les relations avec les autres politiques

- Encourager les partenariats et notamment s'appuyer sur les bibliothèques (premier acteur culturel sur les territoires), les travailleurs sociaux et les acteurs de l'éducation mais aussi les commerces pour toucher les publics. **Ouest Oise - MEL élargie**
- Coordonner les institutions culturelles avec l'Éducation Nationale. **Presque tous les territoires**
- Développer la transversalité avec les acteurs sociaux, les associations pour favoriser la mixité et l'insertion par la culture. **SAT**
- Développer de nouveaux partenariats pour construire des projets plus près des habitants : centres sociaux, association de randonneurs, vie associative, éducation - Transversalité et rencontres professionnelles – Mutualisation. **Arrageois-Cambrésis - Littoral nord - Grand Amiénois**
- Renforcer les partenariats avec structures relais : il existe des structures ou acteurs sur le territoire qui ont un lien avec habitants qui ne sont pas habitués à fréquenter des lieux ou participer à des actions culturelles (ex : maison des parents, les missions locales ont des budgets pour mener des actions culturelles. Idem au secours populaire ...). **MEL élargie - Grand Amiénois**
- Développer la formation des acteurs locaux ; ex : les professionnels de la petite enfance pour leur donner des outils pour mener à leur niveau des actions culturelles, devenir une ressource locale pour ces acteurs. **MEL élargie**



5 - SUJET 4 : COMMENT MIEUX ARTICULER L'INTERVENTION DES ACTEURS PUBLICS EN MATIÈRE DE CULTURE ?

8 ateliers ont été menés dans les espaces du concertation Culture du Grand Amiénois, Est de l'Oise, Ouest de l'Oise, Bassin minier, Nord de l'Aisne-Est Somme, Sud de l'Aisne, Littoral nord et MEL élargie.

Nombre de participants : 61

Item 1 : Coordination stratégique et politique aux différentes échelles territoriales

Item 2 Dialogue local et mise en relation

Item 3 Connaissance - Observation

Item 4 Information - Communication

Item 5 Accompagnement des acteurs culturels

Item 6 Décloisonner / ouvrir les approches



Item 1 : Coordination stratégique et politique aux différentes échelles territoriales

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item (4/8) : Grand Amiénois, Littoral nord, Bassin minier, MEL

Constat : les interventions publiques en matière de culture ne sont pas toujours lisibles. Au-delà de la répartition liée à l'exercice la compétence partagée, il manque des objectifs communs, une adéquation au territoire, une articulation des moyens.

● METTRE EN COHÉRENCE LES POLITIQUES CULTURELLES ET CLARIFIER LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

- Mettre en place une concertation entre les différentes strates de collectivités territoriales et l'Etat ;
- Redéfinir ou clarifier les périmètres d'action de chacun des acteurs publics ;
- Partager les stratégies culturelles entre acteurs publics (objectifs communs, schémas de développement et plans d'actions, modalités d'une intervention concertée, outils et instances d'information et de dialogue entre financeurs) ;
- Harmoniser les dispositifs de soutien pour favoriser leur cohérence ou leur complémentarité et mettre en cohérence leur calendrier entre les différentes collectivités et les services de l'Etat, en particulier pour les Appels à Projets (par exemple les éléments de réponse à transmettre et les calendriers de dépôt) ;
- Améliorer la coordination des financements (dont les fonds européens, Région, Département et Etat).

● CONSTRUIRE LES POLITIQUES CULTURELLES EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

- Développer des politiques culturelles adaptées aux spécificités et aux besoins des territoires ;
- Définir les stratégies culturelles en faisant participer l'ensemble des acteurs du territoire, à tous les niveaux, afin de mieux calibrer les dispositifs ;
- Définir par territoire des objectifs précis à atteindre, chiffrés et définis dans le temps entre acteurs culturels et acteurs publics ;
- Co-construire avec les habitants une action en intégrant les différents acteurs (élus/associations) autour d'une thématique ;
- Mettre en cohérence l'offre culturelle sur les territoires ruraux et favoriser la complémentarité ;
- Recenser les actions et mettre en regard les dispositifs existants sur le territoire.

● EQUILIBRER LES MOYENS SUR LES TERRITOIRES

- Poursuivre un effort d'équité en matière de moyens financiers, d'ingénierie et d'équipements sur le territoire régional (territoires ruraux/urbains – territoires prioritaires....) ;
- Répartir les moyens de manière plus équilibrée entre le nord et le sud de la région.

Item 2 : Dialogue local et mise en réseau

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item (7/8) : Bassin minier, Gd Amiénois

● DÉVELOPPER LE DIALOGUE PERMANENT ENTRE ACTEURS :

- Améliorer le dialogue entre les acteurs publics pour éviter de se renvoyer la balle et favoriser les complémentarités (CTAP par territoire avec thématiques sectorielles ou transversales) ;
- Mettre en place une instance régulière/permanente de dialogue entre acteurs publics et acteurs culturels (niveaux régional et territorial) ;
- Mettre en place des instances techniques cogérées entre plusieurs acteurs publics pour améliorer l'échange entre acteurs publics par champ disciplinaire et/ou interdisciplinaires sur les territoires ;
- Favoriser des échanges concertés entre Collectivités locales et Etat autour d'un acteur/projet culturel.

● TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR CRÉER DU LIEN/ MUTUALISER LES RESSOURCES

- Organiser des temps de rencontres entre les acteurs culturels d'un même territoire pour une meilleure répartition/ harmonisation de l'offre, et faire face à l'isolement des acteurs dans certaines thématiques ;
- Améliorer le travail en commun en s'appuyant sur des lieux ressources, accompagnés financièrement pour favoriser le développement culturel ;
- Mettre en relation les acteurs pour éviter de multiplier les offres et les énergies ;
- Mettre en place un réseau d'acteurs thématiques (équipements culturels, programmeurs) et travailler en réseau transdisciplinaire ;
- Créer du lien entre les publics, acteurs culturels et acteurs publics ;
- Favoriser les synergies entre acteurs d'une filière (pôle régional/tête de réseau) et entre filières interdisciplinaires (Cf. rôle des agences culturelles régionales dans d'autres régions) ;
- Créer une « agora des acteurs culturels » (lieux et temps de rencontre, travail en commun.

Item 3 : Connaissance / Observation

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item 8/8 : Ouest Oise, Bassin minier, Nord de l'Aisne- Est Somme, Littoral nord, Sud Aisne, Est Oise, Gd Amiénois, MEL

Constat : besoin de disposer d'informations, de partager des constats, de se connaître les uns les autres, de se repérer pour construire ensemble.

● DÉVELOPPER UNE DIMENSION D'OBSERVATION CONTINUE DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CULTURELLE SUR 3 AXES :

1. CONNAÎTRE LES ENJEUX DES TERRITOIRES POUR DÉFINIR DES PRIORITÉS

- Réaliser des diagnostics territoriaux partagés : des besoins, des ressources, des équipements, des interventions publiques, des contractualisations... comme outils d'aide à la définition de stratégies ;
- Mieux identifier l'offre culturelle sur un territoire et l'identité culturelle du territoire.

2. MIEUX CONNAÎTRE LES ACTEURS CULTURELS SUR LES TERRITOIRES

- Recenser les acteurs culturels d'un territoire ;
- Recenser les projets culturels et mettre en regard les dispositifs de soutien existants sur le territoire.

3. CONNAÎTRE LES ATTENTES DU PUBLIC

- Réaliser des enquêtes de terrain auprès des habitants pour connaître les pratiques des publics, leurs besoins/attentes et les réalités du terrain.



Item 4 : Information / Communication

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item (3/8) : Ouest Oise, Nord Aisne -Est Somme.

● FACILITER L'IDENTIFICATION ET LA CONNAISSANCE DES POLITIQUES/ DISPOSITIFS CULTURELS

- Améliorer l'information sur les interventions, les dispositifs existants et les cadres d'actions et réglementaires ;
- Améliorer la compréhension des objectifs et priorités territoriales (évolution) et des dispositifs et subventions ;
- Améliorer la communication sur les AAP (prévenir plus tôt, notamment en cas de modification des critères) ;
- Faire connaître le « qui fait quoi » - compétences partagées entre les acteurs publics ;
- Mieux faire connaître les politiques culturelles aux structures locales en s'appuyant sur les intercommunalités.

● CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

- Ressources en terme d'acteurs culturels/ d'artistes locaux, régionaux.

● MIEUX COMMUNIQUER SUR L'OFFRE CULTURELLE AUPRÈS DES PUBLICS

- Proposer des outils d'information sur l'offre culturelle ;
- Faire connaître l'offre culturelle et les possibilités techniques permettant de « faire », notamment en territoire rural.

Pour ce faire :

● OUTILLER LES ACTEURS CULTURELS

- Rendre les interlocuteurs de chaque échelon public identifiables et visibles (« et accessoirement qu'ils se connaissent entre eux ») ;
- Créer des outils de visibilité sur les ressources/ équipements culturels du territoire ;
- Mettre en place un guide ou une plateforme sur laquelle les acteurs culturels pourraient retrouver les aides qui correspondent à leurs projets ;
- Créer un outil d'information/référencement pour diffuser et/ou newsletter et/ou centre de ressources : temps forts entre acteurs (dynamique de réseau, rencontres professionnelles, guide des aides).

Item 5 : Accompagnement des acteurs et des projets culturels

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item (4/8) : Ouest Oise, Grand Amiénois, Est Oise, MEL

● MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS

- Renforcer l'accompagnement des acteurs et porteurs avec une attention particulière aux plus petites structures, et/ou aux territoires ruraux ;
- Proposer un appui technique et/ou soutenir l'ingénierie auprès de certains acteurs ou collectivités de petite ou moyenne taille ;
- Proposer des temps d'information et de formation auprès des acteurs culturels sur les ressources existantes ;
- Réinstaurer une logique d'aide à la création d'emplois par le biais des emplois aidés.

● PRIVILÉGIER UN ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME

- Soutenir au fonctionnement les acteurs culturels, notamment émergents, et s'inscrire dans la durée ;
- Privilégier une logique d'aide au programme d'activités plutôt qu'une aide aux projets (apporte plus de sérénité aux acteurs) ;
- Pérenniser l'aide publique sur plusieurs années.

● CONTRACTUALISER

- Développer les outils de contractualisation / Conventions pluriannuelles d'objectifs, convention territoriale culturelle ou CPO (existante) / labellisation DRAC.

● FORMER LES ÉLUS LOCAUX

- aux enjeux de la culture, de la création, de l'EAC, de la diffusion, notamment en milieu rural ;
- aux enjeux/leviers de la culture pour le territoire et à la connaissance du contexte de leur action (cadres réglementaires...) ;
- aux enjeux des métiers culturels pour une meilleure (re) connaissance des réalités des acteurs culturels ;
- à la reconnaissance des artistes et de la liberté de création.

Item 6 : Décloisonner la culture /Ouvrir les approches

Espaces de concertation ayant le plus évoqué cet item (4/8) : Littoral nord, Bassin minier, Grand Amiénois, MEL

Constat : Difficulté à faire reconnaître un projet à la croisée de plusieurs politiques (culture, tourisme, développement économique ...) et multi-partenarial (privé, public). Multiplicité des interlocuteurs pénalisante. Pas de cadre approprié.

● DÉCLOISONNER LA POLITIQUE CULTURELLE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

- Ouvrir au-delà du cercle traditionnel de la culture (monde économique, tourisme, social, enseignement, sport...) et même au-delà pour innover (exemple : réglementation de la sécurité notamment espace public/art de la rue...).

● SIMPLIFIER LE SOUTIEN DES PROJETS MULTI-DIMENSIONNELS

- Prendre en compte les associations culturelles « transversales » qui ont parfois du mal à trouver leur place dans les politiques publiques ;

- Imaginer une approche en fonction de l'impact du projet sur le territoire, en termes de rayonnement, d'innovation en s'affranchissant le plus possible des critères artistiques, en limitant la segmentation entre les politiques culturelles.

● DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LE PRIVÉ

- Favoriser les liens avec les acteurs privés du territoire et développer le mécénat pour faciliter la recherche de financements privés.



SUITES ...

Cet état des lieux collectif va nourrir les travaux des collectivités, de la Région, des acteurs culturels. Il amorce l'élaboration d'un diagnostic partagé des enjeux territoriaux de la culture en Hauts-de-France.

Il s'inscrit dans le cadre du dialogue permanent souhaité par la Région au travers :

- de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, qui rassemble 76 collectivités et dont l'animation est assurée par la Région ;
- du dialogue avec l'Etat, structuré par la convention cadre Etat-Région 2020-2027 ;
- du dialogue et l'articulation travaillés entre la Région et les 5 Départements ;
- du dialogue avec les acteurs culturels dont le collectif régional arts et culture (CRAC), qui rassemble la majorité des acteurs artistiques et culturels des Hauts-de-France, toutes filières confondues.

Enfin, ces travaux viennent éclairer la réflexion menée par la Région sur l'ajustement nécessaire de sa politique régionale de la culture et du patrimoine, afin de prendre en compte le contexte actuel de la culture comme celui de la collectivité, ainsi que les orientations du nouveau mandat.

NB : tous les rapports de restitution de la concertation, dont les rapports par espace, sont disponibles en téléchargement sur le site Région à l'adresse suivante :

hautsdefrance.fr/concertation-culture





Région
Hauts-de-France

hautsdefrance.fr

